



TABLE RONDE

Venez rencontrer :

- **Me Edgard Pérez**, avocat guatémaltèque qui représente les familles du massacre de Dos Erres
- **M. Ramiro Antonio Osorio Cristales**, un survivant du massacre
- **Me Kahina Ouerdane**, conseillère juridique d'Avocats sans frontières Canada (ASFC).

Me Pérez exposera les défis juridiques et les enjeux du travail de litige stratégique dans le domaine des droits humains au Guatemala à partir de sa propre expérience du cas emblématique de Dos Erres. Monsieur Osorio Cristales viendra témoigner des faits vécus liés à ce dossier et exposera les revendications des victimes quant à la suite des procédures judiciaires dans l'affaire Sosa Orantes*.

Me Ouerdane expliquera le traitement du dossier d'extradition de M. Sosa Orantes devant les tribunaux canadiens et les motifs qui donneraient lieu à l'application de la juridiction universelle du Canada dans cette affaire.

Vendredi 2 décembre

De 11h30 à 13h00

**Jorge Vinicio Sosa Orantes, accusé au Guatemala d'avoir participé au massacre de Dos Erres et arrêté en Alberta pour avoir menti dans une demande de citoyenneté aux États-Unis. Des demandes d'extradition aux objectifs différents ont été présentées au Canada par le Guatemala et par les États-Unis. Le Canada détient en outre la compétence légale pour juger l'affaire Sosa Orantes en vertu de la Loi sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.*